



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier

## SABLONS CHANTOURNE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Sablons Chantourne s'est déroulé le **mardi 13 septembre 2022**. 15 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les adjoints Jean-Luc Petitclerc et Bernard Dupré.

### Introduction du Maire

Le chantier de construction du nouveau centre de tri d'Athanor est en cours. Dans un second temps, ce sera une nouvelle usine d'incinération des déchets qui sera construite et pour finir l'actuelle usine sera déconstruite (horizon 2029).

Plusieurs dispositifs existent afin d'accompagner financièrement et techniquement les Tronchois à renouveler leur appareil de chauffage au bois (Prime air bois) et à isoler leur maison individuelle ou leur copropriété (Mur mur). Plus d'informations en contactant l'Agence locale de l'énergie et du climat au 04 76 00 19 09.

L'augmentation du prix de l'énergie impacte fortement le budget communal. Des actions sont mises en place pour faire des économies notamment au niveau des consignes de températures dans tous les bâtiments communaux.

Dans le cadre du budget participatif, 20 projets ont été déposés par des habitants. Les projets sont en phase d'instruction et seront soumis au vote des Tronchois en janvier 2023.

Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires dans les secteurs de logements collectifs démarre en octobre, les bacs marrons sont en cours de distribution par la Métro auprès des particuliers.

### Mobilités

Le principe des zones à faibles émissions (ZFE) est imposé par l'Europe et par l'Etat dans les zones comme la Métropole où la qualité de l'air est mauvaise. La ZFE pour les véhicules utilitaires et les poids lourds est actuellement en vigueur dans 27 communes de la Métropole dont La Tronche. Elle interdit la circulation des véhicules les plus polluants. La circulation de ces véhicules utilitaires avec certificat qualité de l'air 3 est interdite depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Les modalités de la seconde ZFE pour les véhicules légers sont en cours de définition par la Métro, en prenant en compte l'aspect social. Des aides financières seront proposées par la Métro pour les particuliers qui ont des faibles ressources afin de les accompagner au renouvellement de leur véhicule ou d'étudier d'autres solutions de mobilité. Des vélos et trottinettes à assistance électrique en libre-service ont été déployés dans la métropole par la société DOTI, répartis sur une vingtaine de stations à La Tronche.

Les riverains indiquent que la circulation est dense, boulevard de la Chantourne, avec une vitesse des véhicules parfois trop élevée. La cohabitation entre les voitures et les vélos peut être difficile.

La continuité de la piste cyclable entre le carrefour des Hôpitaux et le rond-point de Décathlon est prévue par la Métropole. Une étude est en cours pour une réalisation des travaux courant 2024.

### Travaux

Route de Chartreuse, des travaux de reprise des réseaux humides ont démarré mais ont dû être stoppés cet été pour des raisons de sécurité. Ce chantier complexe, porté par la Métropole, reprend en octobre 2022. La route de

Chartreuse est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 9h à 17h. En dehors de ces créneaux, elle est ouverte avec un système d'alternats. La circulation des poids lourds est interdite pendant toute la durée du chantier. La réalisation d'une pompe de relevage permettant de lutter contre les remontées d'eau par la Chantourne lors des crues de l'Isère, est en cours, à l'intersection du boulevard de la Chantourne et du chemin Fortuné Ferrini. La piste cyclable le long de l'Isère est provisoirement interrompue, jusqu'à la fin des travaux.

## **Secteur de la Chantourne**

Boulevard de la Chantourne, au pied du Manhattan, un terrain était utilisé par une entreprise pour y stocker des matériaux. Une solution a été trouvée afin que ces matériaux soient stockés sur un autre terrain, vers Athanor.

Le piège à matériaux situé, sous le tram, avenue de l'Obiou, est nettoyé deux fois par an par le SMMAG (enlèvement des cailloux).

Le portique du passage Ricou a été emporté par un camion. Il est prévu que la Métro le remette prochainement en fonctionnement.

Les habitants de l'immeuble du Manhattan entendent un ronronnement permanent la nuit depuis quelques temps. Les élus vont essayer d'identifier l'origine du bruit.

Une réunion publique dédiée aux hélicoptères a eu lieu, en lien avec le CHU, pour parler de leur utilité et comprendre leurs impacts sonores sur la commune. Le compte-rendu est disponible sur le site de la ville à la rubrique « Participative » puis « Les rendez-vous de quartier ».

## **Parcs communaux**

Parc du Vercors, des habitants indiquent que les bancs sont abîmés.

Malgré la clôture installée autour des jeux du square du Charmeyran, des personnes laissent leurs chiens y faire leurs besoins.

## **Centre communal d'Action Sociale (CCAS)**

Un conseiller numérique, financé en grande partie par l'Etat, est à votre disposition pour vous accompagner dans l'usage numérique. Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse suivante : [conseiller-numerique@ville-latronche.fr](mailto:conseiller-numerique@ville-latronche.fr). La plateforme numérique kipeukoi est en service : dans l'objectif de promouvoir et favoriser les échanges de services gratuits entre les habitants, le CCAS propose un service gratuit de mise en relation permettant l'établissement d'un lien de confiance entre personnes ayant besoin d'aide et bénévoles proposant leurs services.

## **Divers**

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants à accueillir dans les écoles. Les études ont conclu au besoin de 7 nouvelles classes à l'échéance 2030, c'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges, d'ici septembre 2025.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) implique que les communes doivent construire là où sont développés les transports en commun et les services publics afin de réduire les déplacements domicile - travail. Plusieurs projets immobiliers sont à venir sur la commune, avec des discussions entre la ville et les promoteurs. Chaque projet doit prévoir une part de logements sociaux.

Une expérimentation d'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 6h00 est en cours sur le secteur des coteaux. Des études sont à faire pour les autres secteurs de la commune, avec la particularité de la présence du CHU et du tramway.

La fibre optique sera complètement déployée sur la commune d'ici la fin de l'année 2022, sauf problèmes techniques spécifiques. Le raccordement au logement est à demander à votre opérateur.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

